

DEC 27/2020

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 12 novembre 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 12 novembre 2020

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de virement de crédits n° DEC 27/2020 à l'intérieur de la section III
- Commission - du budget général pour l'exercice 2020

E 15308



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 11 novembre 2020
(OR. en)**

12782/20

FIN 839

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	10 novembre 2020
Destinataire:	Madame Bettina HAGEDORN, présidente du Conseil de l'Union européenne

Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 27/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020
--------	---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 27/2020.

p.j.: DEC 27/2020



BRUXELLES, LE 10/11/2020

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2020
SECTION III - COMMISSION TITRE: 05

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 27/2020

ORIGINE DES CRÉDITS**DU CHAPITRE - 0502** Améliorer la compétitivité du secteur agricole grâce aux interventions sur les marchés agricoles

POSTE - 05 02 08 99 Autres mesures pour les fruits et légumes (recettes affectées internes) CND -117 915 493,38

DU CHAPITRE - 0504 Développement rural

POSTE - 05 04 01 14 Achèvement du développement rural financé par le FEOGA, section «Garantie» -- Période de programmation 2000-2006 CND -370 145,00

DU CHAPITRE - 0508 Stratégie politique et coordination du domaine politique «Agriculture et développement rural»ARTICLE - 05 08 03 Restructuration des systèmes d'enquêtes agricoles CE -4 000 000,00
CP -4 000 000,00**DESTINATION DES CRÉDITS****AU CHAPITRE - 0503** Paiements directs visant à contribuer aux revenus agricoles, à limiter la variabilité de ces revenus et à réaliser les objectifs en matière d'environnement et de climat

POSTE - 05 03 01 10 Régime de paiement de base (RPB) CND 95 188,00

POSTE - 05 03 01 11 Paiement pour les pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement (recettes affectées internes) CND 117 915 493,38

AU CHAPITRE - 0507 Audit des dépenses agricoles financées par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA)

POSTE - 05 07 01 07 Dépenses découlant de corrections financières en faveur des États membres à la suite de décisions relatives à l'apurement de conformité pour les exercices antérieurs en ce qui concerne les dépenses en gestion partagée déclarées dans le cadre du FEOGA, section «Garantie» (mesures antérieures), et dans le cadre du FEAGA CND 4 274 957,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

05 02 08 99 - Autres mesures pour les fruits et légumes (recettes affectées internes)

b) Données chiffrées à la date du 05/11/2020

	CND
1 Crédits de l'exercice (recettes affectées internes)	155 521 093,58
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	155 521 093,58
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	155 521 093,58
6 Prélèvement proposé	117 915 493,38
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	37 605 600,20
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	75,82 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 05/11/2020	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Seule une partie des recettes affectées internes générées en 2020 sur ce poste budgétaire sont nécessaires pour couvrir les dépenses relatives aux interventions sur les marchés agricoles. Il est donc proposé de virer le montant restant de 117,9 millions d'EUR afin de couvrir une partie des besoins supplémentaires pour les paiements directs, notamment sur le poste budgétaire 05 03 01 11.

I.2

a) Intitulé de la ligne

05 04 01 14 - Achèvement du développement rural financé par le FEOGA, section «Garantie» -- Période de programmation 2000-2006

b) Données chiffrées à la date du 05/11/2020

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	370 145,86
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	370 145,86
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	370 145,86
6 Prélèvement proposé	370 145,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	0,86
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	100,00 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 05/11/2020	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Les États membres sont toujours dans la phase de clôture des mesures de développement rural financées précédemment par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole - section «Garantie» au titre de la période de programmation 2000-2006. Dans le cadre du budget 2020, ils ont déclaré des recouvrements d'avances versées antérieurement en lien avec ces mesures. Étant donné qu'aucun nouvel engagement n'est possible pour les mesures 2000-2006, le montant de 0,4 million d'EUR peut être mis à disposition pour couvrir une partie des besoins supplémentaires apparaissant sur les postes budgétaires 05 03 01 10 et 05 07 01 07.

I.3

a) Intitulé de la ligne

05 08 03 - Restructuration des systèmes d'enquêtes agricoles

b) Données chiffrées à la date du 05/11/2020

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	7 500 000,00	4 940 306,00
2 Virements	0,00	4 000 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	7 500 000,00	8 940 306,00
4 Crédits déjà utilisés	3 274 812,06	2 184 537,85
5 Crédits disponibles (3-4)	4 225 187,94	6 755 768,15
6 Prélèvement proposé	4 000 000,00	4 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	225 187,94	2 755 768,15
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	53,33 %	80,97 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 05/11/2020	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

ESTAT a reporté à 2022 le projet LUCAS (enquêtes sur l'occupation des sols, l'utilisation des sols et les paysages). Il est donc proposé de virer les crédits disponibles sur le poste budgétaire 05 07 01 07 afin de couvrir une partie des besoins supplémentaires.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

05 03 01 10 - Régime de paiement de base (RPB)

b) Données chiffrées à la date du 05/11/2020

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	17 580 825 132,26
2 Virements	192 200 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	17 773 025 132,26
4 Crédits déjà utilisés	17 773 025 132,26
5 Crédits disponibles (3-4)	0,00
6. Renforcement demandé	95 188,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	95 188,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,00 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	302 099 111,74
2 Crédits disponibles à la date du 05/11/2020	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Sur la base des dernières déclarations de dépenses reçues des États membres le 27/10/2020, les besoins budgétaires pour ce poste budgétaire sont plus élevés que prévu. Le renforcement proposé de 0,1 million d'EUR contribuera par conséquent à couvrir ces besoins supplémentaires.

II.2

a) Intitulé de la ligne

05 03 01 11 - Paiement pour les pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement (recettes affectées internes)

b) Données chiffrées à la date du 05/11/2020

	CND
1 Crédits de l'exercice (recettes affectées internes)	0,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	0,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	0,00
6. Renforcement demandé	117 915 493,38
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	117 915 493,38
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 05/11/2020	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Sur la base des dernières déclarations de dépenses reçues des États membres le 27/10/2020, les besoins budgétaires pour ce poste budgétaire sont plus élevés que prévu. Le renforcement proposé de 117,9 millions d'EUR contribuera par conséquent à couvrir ces besoins supplémentaires.

II.3

a) Intitulé de la ligne

05 07 01 07 - Dépenses découlant de corrections financières en faveur des États membres à la suite de décisions relatives à l'apurement de conformité pour les exercices antérieurs en ce qui concerne les dépenses en gestion partagée déclarées dans le cadre du FEOGA, section «Garantie» (mesures antérieures), et dans le cadre du FEAGA

b) Données chiffrées à la date du 05/11/2020

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	176 600 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	176 600 000,00
4 Crédits déjà utilisés	176 600 000,00
5 Crédits disponibles (3-4)	0,00
6. Renforcement demandé	4 274 957,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	4 274 957,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,42 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 05/11/2020	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Les corrections financières en faveur des États membres se sont révélées supérieures à ce qui avait été initialement prévu et pris en compte dans le budget. Le renforcement proposé de 4,3 millions d'EUR contribuera par conséquent à couvrir ces besoins supplémentaires.